

RECOMMANDATIONS

« Premier forum arabe en ligne sur les NTIC et la cybercriminalité à l'ère de la pandémie de COVID-19 »

L'Association internationale de lutte contre la cybercriminalité (AILCC) dont le siège est basé à Paris, a organisé son 31^e forum et le 1^{er} en ligne portant sur « **les NTIC et la cybercriminalité à l'ère de la pandémie de COVID-19** » le samedi 2 mai 2020 sur la plateforme numérique Zoom en présence de 500 participants et intervenants issus respectivement des pays suivants : les Émirats Arabes Unis, la République Arabe d'Égypte, l'État du Koweït, le Sultanat d'Oman, le Royaume d'Arabie Saoudite, le Royaume de Bahreïn, la République libanaise et le Royaume du Maroc.

Cette conférence a été proposée à distance conformément aux mesures de distanciation sociale suivies dans le monde dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Il s'agit d'un appel général à privilégier l'utilisation des applications informatiques comme alternative efficace à tous les aspects de la vie qui nécessitent une communication directe.

Le Président de l'AILCC, Dr. Mohamed Mahmoud Chawki qui est aussi le Président du forum, a tenu un discours dans lequel il a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié les intervenants qui représentent différents pays arabes frères. Ces derniers, guidés par leur ferme conviction en l'importance de leur rôle dans la société, se sont réunis en ce jour pour soutenir la société civile et les activités de l'association. Il a également souligné le rôle de l'association dans la sensibilisation de l'utilisation sûre et utile d'Internet. De plus, il a mentionné une augmentation alarmante de la fréquence des cybercrimes principalement dû à la possibilité pour les cybercriminels de concevoir des méthodes et moyens qui entravent les mesures mondiales destinées à remédier à ce problème. Parmi les formes les plus modernes des problèmes soulevés, nous retrouvons les cybercrimes liés au nouveau Coronavirus, le COVID-19, qui sont apparus récemment avec le début de l'épidémie.

Il a également remercié le comité scientifique et son Président, Dr. Mohamed Mohamed Elalfy, pour les efforts qu'ils ont déployés à la préparation de l'agenda de la conférence et au choix des sujets liés à l'évolution de la cybercriminalité et le COVID-19, ainsi que le travail de coopération avec les experts intervenants et la préparation des recommandations de la conférence.

Les intervenants ont abordé les thématiques urgentes d'actualité spécifiques aux atteintes à la vie privée des internautes : Les cybercrimes à l'ère du COVID-19 / les rumeurs sur les réseaux sociaux / la protection des données personnelles des patients atteints du COVID-19 / les méthodes de détection de l'usurpation d'identité sur Twitter / la violence et le terrorisme électronique / la technologie de la blockchain et les perspectives de l'économie numérique / des exemples de la désinformation au Liban et dans le monde / les logiciels d'intelligence artificielle et la protection de la vie privée sur Internet / la transformation du Coronavirus en virus informatique et la technologie de la blockchain pour la sécurité de l'information dans différents secteurs

Les intervenants ont formulé les recommandations suivantes :

- 1- L'observation d'une hausse sans précédent du taux de cybercriminalité résultant du transfert de nombreuses activités criminelles au réseau Internet dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- 2- L'exhortation des médias à la sensibilisation de l'ampleur des effets préjudiciables des rumeurs électroniques sur les systèmes économiques et leurs effets négatifs sur le maintien de la paix dans la société en guise de compensation des dommages causés sur la santé psychologique.
- 3- L'invitation du législateur international à élaborer des règles spéciales organisées pour la protection des données personnelles au regard des mesures suivies dans le monde pour la lutte contre la pandémie de COVID-19.
- 4- L'incitation des sociétés à l'égard de la transformation vers l'économie numérique à la limitation de l'utilisation de la monnaie fiduciaire pour éliminer complètement la circulation des billets.
- 5- Redoubler d'efforts à l'échelle mondiale pour développer l'utilisation de l'intelligence artificielle en tant que fondement pour prévenir les catastrophes naturelles et les pandémies et être en mesure de les combattre.
- 6- La nécessité de mettre en place un réseautage qui permet un échange d'information complet entre tous les établissements de santé et de soins médicaux dans le monde afin d'éviter qu'une telle pandémie se reproduise à l'avenir.